

international de l'eau, a parlé de « personne clé qui se trouve en première ligne... face à l'augmentation de la fréquentation et du nombre de déchets collectés. Il doit savoir communiquer, connaître les différents types de déchets à trier et leur devenir ». Un plan de formation est imposé à l'employeur et l'on s'aperçoit que la déchetterie d'aujourd'hui est gérée avec de plus en plus de professionnalisme. ■

## DÉCHETTERIES

**4.229**

Les données statistiques révèlent que 4.229 déchetteries sont implantées en France et collectent 12 millions de tonnes de déchets par an. Le nombre des déchetteries a été multiplié par dix depuis 1992.

**Depuis mars 2012**

La quantité et le volume de déchets susceptibles d'être présents dans l'installation peuvent modifier les critères de classement. Le terme "déchets dangereux" est davantage pris en compte.

**Risque de cette réforme**

Possible changement de régime juridique des installations existantes, basculement vers un régime juridique plus sévère, renforcement des contraintes techniques des installations existantes avec contrôle périodique et obligation de mise aux normes.

# Un réseau pour mener l'éco-conception



**PORTE-DRAPEAU.** Le Pôle et sa directrice Christine Perrin-Watson agissent pour l'éco-conception.

**Christine Perrin-Watson, directrice du Pôle Environnement Limousin, est satisfaite après la journée technique.**

« Nous avons envoyé 200 invitations ciblées vers les syndicats intercommunaux, les communautés de communes, les agents d'accueil. La présence de 50 personnes est une réussite. Le Pôle Environnement Limousin, qui apporte des conseils tout simples, a constitué un réseau où les entreprises sont en étroite relation. On se veut un guichet unique de compétence en environnement. Nous envoyons des consultants et des chercheurs qui vont permettre aux

industriels et aux collectivités d'avoir une vision plus claire et précise dans leurs demandes ».

Les déchetteries ont aujourd'hui un rôle déterminant à jouer sur le plan de l'environnement et de l'économie. « Grâce à la valorisation, ajoute Christine Perrin-Watson, les déchets électroniques démantelés deviennent une matière première. Nous avons engagé une équipe marketing sur le concept de l'emballage qui anticipe le recyclage. La CCI s'engage dans un programme d'éco-conception. Notre grand privilège est d'avoir des prestataires limousins qui renforcent notre réseau. » ■